



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillants



FUSION DES GRADES... 4^{ème} RÉUNION

Vendredi 29 octobre 2021, le SPS s'est présenté à la 4^{ème} réunion bilatérale sur le projet de fusion des grilles de Surveillant et Brigadier. Cette réunion bilatérale n'a duré que 25 minutes chrono. Nous avons donc bien compris que l'Administration entend liquider rapidement l'affaire.

En préambule, nos interlocuteurs nous ont communiqué la dernière mouture du projet de grille unique, tenant compte du relèvement des indices majorés du pied de grille à 340 pour les élèves et stagiaires, conformément au Décret N°2021-1270 du 29 septembre 2021, lequel prévoit ce relèvement minimum dans le traitement de TOUS les Fonctionnaires.

Sans surprise, et comme nous l'avions annoncé dans notre dernier communiqué, cette mesure qui concerne les trois versants de la Fonction Publique, n'a finalement impacté que les 1^{er} et 2^{ème} échelon, avec un léger saupoudrage des indices (respectivement +5 et +7) par rapport au dernier scénario DAP.

Pour le SPS, cette dernière proposition est inacceptable ! Elle ne tient pas compte de l'immense attente légitime des Surveillant(e)s qui ont traversé les 20 ans de vaches maigres avec des réformes statutaires qui leur sont passées sous le nez, soit zéro euro d'augmentation.

En réponse, nos interlocuteurs ont encore rappelé que leur feuille de route initialement fixée par le Ministre, devait se limiter à fusionner les grilles de Svt et Brigadier, sans pour autant augmenter les points d'indices de chaque échelon dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat...la blague ! Ces paroles restent indigestes après la réforme de la chaîne de commandement qui a bien gavé les supérieurs hiérarchiques, une fois encore !

Mais comment pouvait-il en être autrement dès lors que la 1^{ère} organisation syndicale a porté une proposition similaire à celle de nos décideurs, aussi minimaliste et sans ambition. Ce syndicat a même déclaré qu'il ne serait pas convenable d'obtenir des indices de rémunération supérieurs à ceux des Gardiens de la Paix.

Ce syndicat qui déclare les yeux dans les yeux, que les autres OS font de la démagogie avec leur proposition de grille plus ambitieuse, irréalisable selon lui, car elle relève de la Cat.B.....La 1^{ère} organisation syndicale méconnaît donc notre statut spécial qui prévoit que les personnels soient classés hors catégorie pour la fixation de leurs indices de rémunération. Quel amateurisme !!

Et, cette même organisation syndicale, qui, lors de la campagne électorale 2018, avait promis de mettre à genoux DAP et Ministère en 48h00 pour obtenir la Cat.B aux Surveillant(e)s !

Grilles ci-dessous.....

Surveillant 2021

	<i>Durée</i>	<i>I.M</i>
élève	6 mois	313
stagiaire	1 an	313
1er	2 ans	330
2ème	2 ans	337
3ème	2 ans	343
4ème	2 ans	360
5ème	2 ans	378
6ème	2 ans	386
7ème	2 ans	395
8ème	2,5 ans	405
9ème	2,5 ans	420
10ème	2,5 ans	435
11ème	2,5 ans	448
12ème		473

Brigadier 2021

	<i>Durée</i>	<i>I.M</i>
1er	2 ans	377
2ème	2 ans	398
3ème	2 ans	427
4ème	2 ans	448
5ème	2,5 ans	466
6ème		483

Proposition DAP

	<i>Durée</i>	<i>I.M</i>
élève	6 mois	340
stagiaire	1 an	340
1er	2 ans	345
2ème	2 ans	350
3ème	2 ans	360
4ème	2 ans	378
5ème	2 ans	388
6ème	2 ans	401
7ème	2 ans	415
8ème	2 ans	430
9ème	2 ans	449
10ème	2 ans	466
11ème	2 ans	484
12ème		502

Proposition SPS

	<i>Durée</i>	<i>I.M</i>
élève	6 mois	340
stagiaire	1 an	340
1er	2 ans	356
2ème	2 ans	362
3ème	2 ans	376
4ème	2 ans	386
5ème	2 ans	397
6ème	2 ans	408
7ème	2 ans	423
8ème	2 ans	443
9ème	2 ans	452
10ème	2 ans	468
11ème	2 ans	487
12ème		524